

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce: 7425873401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

## Cliquez ici:

https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7425873401

Cette annonce a été mise en ligne le 11 octobre 2025 sur Agriculteur Normand-web Pour le département : 50 - MANCHE

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant acte électronique en date du 08/10/2025, de la société civile : ARCENCIEL. Capital: 258 552 € divisé en 4 788 parts sociales de 54 euros de valeur nominale. Apports en numéraire de 54 € et en nature de 74 parts pour 258 498 € de la société CARPE KOÏ, SCI au capital de 1 500 euros dont le siège social est situé CHERBOURG-EN-COTENTIN (50110),TOURLAVILLE, 80 rue des Ajoncs, identifiée au SIREN sous le numéro 513 099 879 et immatriculée au RCS de CHERBOURG. Siège: CHERBOURG-EN COTENTIN (50100), CHERBOURG-OCTEVILLE, 127, rue du Val de Saire. Objet : acquisition, gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; prise de participation au capital de toutes sociétés et gestion de ces participations ; participation à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières en France ou à l'étranger ; placements de capitaux ; acquisition par voie d'achat, d'échange, d'apport de biens et droits immobiliers, location, aménagement, gestion, mise en valeur, exploitation par bail et autrement de son patrimoine. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Cessions : agrément préalable de la collectivité des associés. Agrément : 3/4 des voix présentes ou représentées. Gérance : M. Éric DESFONTAINES, et Mme Sandra DESFONTAINES demeurant ensemble à CHERBOURG-EN COTENTIN (50100), CHERBOURG-OCTEVILLE, 127, rue du Val de Saire. Immatriculation : R.C.S. de CHERBOURG. Pour avis, la gérance.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> David CANTARERO Directeur de Médialex





